



FONDATION
JEAN-CHARLES-BONENFANT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2014-2015

Les données présentées dans ce rapport, sauf indication contraire, font état des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.

COORDINATION ET RÉDACTION

Claire Dumais-Faber

COLLABORATION

Aurelle Lavigne-Robichaud

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie Auger

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGES

Louise Williams

Manon Paré

PHOTOGRAPHIES

Roch Théroux

Edouard De Blay

Les boursiers 2014-2015

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Québec, le 3 décembre 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

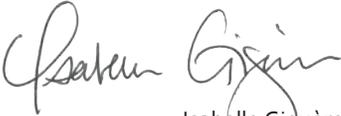
Je vous présente le rapport d'activité 2014-2015 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. À la lecture de ce rapport, vous constaterez qu'au cours de l'année, la Fondation a révisé certains de ses processus dans le but de consolider et d'améliorer ses pratiques.

Ainsi, la Fondation a procédé à une analyse de ses contrôles internes afin d'assurer aux administrateurs que ses opérations financières sont comptabilisées adéquatement. Dans un souci d'amélioration continue, le processus de sélection des boursiers stagiaires a aussi été revu. Enfin, la Fondation a sondé l'ensemble des écoles inscrites au Parlement au primaire et au Parlement au secondaire dans le but d'avoir un portrait réel de leur participation. L'étude des résultats obtenus a mené la Fondation à revoir son offre de service auprès des écoles. Une entente a donc été conclue entre la Fondation, l'Assemblée nationale et le Directeur général des élections afin d'offrir un nouveau programme actualisé et adapté au milieu scolaire.

Cette année fut donc marquée par le renouveau. Le travail accompli par le personnel et les administrateurs et les résultats obtenus témoignent du dynamisme de cet organisme ainsi que de la noblesse de sa mission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire-trésorière de la Fondation,



Isabelle Giguère

TABLE DES MATIÈRES

À propos de la Fondation	5
Composition du conseil d'administration au 30 juin 2015	6
Programme de stages parlementaires.....	7
Bilan 2014-2015 des Parlements au primaire et au secondaire	14
Prix de la Fondation	16
Quelques faits à signaler	17
Rapport de la direction	19
Rapport de l'auditeur indépendant	21
États financiers.....	23

À PROPOS DE LA FONDATION

AUGMENTER, AMÉLIORER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec. Elle poursuit depuis une mission éducative qui consiste à augmenter, améliorer et diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

Elle réalise sa mission en offrant annuellement cinq stages d'une durée de dix mois. Ces stages, destinés aux étudiants universitaires ayant terminé leurs études de premier cycle, sont assortis d'une bourse d'excellence de 21 000 \$. Au cours des années, le programme de stages de la Fondation a acquis une solide réputation auprès des universités québécoises.

Par ailleurs, la Fondation soutient les écoles primaires et secondaires dans la mise sur pied de leur conseil d'élèves et attribue des bourses au mérite à l'occasion d'activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale.

Depuis ses débuts, la Fondation a pu compter sur l'appui de l'Assemblée nationale. Au fil du temps, des partenaires prestigieux ont soutenu la mission de la Fondation.

En 2014-2015, la Fondation a pu compter sur les partenaires suivants :

- La Commission de la capitale nationale du Québec
- La Fondation Desjardins
- Québecor
- Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIO)
- Le Directeur général des élections du Québec
- Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Jean-Charles Bonenfant
(1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en 1978, pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2015

Président de la Fondation

JACQUES CHAGNON

Président de l'Assemblée nationale

Vice-présidente de la Fondation

MARYSE GAUDREAU

Vice-présidente de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorière de la Fondation

ISABELLE GIGUÈRE

Directrice des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil

Administrateurs

MARCEL BLANCHET

Directeur général des élections retraité

EUGÉNIE BROUILLET

Doyenne

Faculté de droit de l'Université Laval

RAYMOND BROUILLET

Amicale des anciens parlementaires du Québec

LEWIS CAMDEN

Amicale des anciens parlementaires du Québec

ALBAN D'AMOURS

Président et chef de la direction retraité

Mouvement Desjardins

JEAN-PIERRE LAGUEUX

Enseignant

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

SIASIA MOREL

Boursier stagiaire 2005-2006

MARIE-CLAUDE NICHOLS

Députée de Vaudreuil

SYLVAIN ROY

Député de Bonaventure

ANDRÉ SPÉNARD

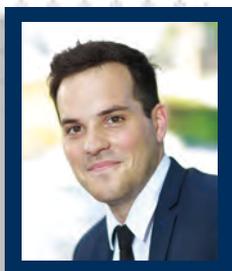
Député de Beauce-Nord

PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES

La Fondation attribue annuellement cinq stages parlementaires assortis d'une bourse d'excellence d'une valeur de 21 000 \$ chacune. Les boursiers, sélectionnés à la suite d'un appel de candidatures, ont le privilège d'observer de près le fonctionnement de l'Assemblée nationale et de participer à la vie parlementaire.

LES BOURSIERS STAGIAIRES 2014-2015 AU 30 JUIN 2015

ANTONIN LACELLE-WEBSTER



Antonin est diplômé du baccalauréat en relations internationales et droit international de l'UQAM. Au cours de ses études, il a orienté son intérêt vers les structures politiques, particulièrement celles des États-Unis. Ce choix l'a mené à faire une session d'études à l'Université de Washington à Seattle ainsi qu'un stage au consulat général des États-Unis à Montréal. Au cours de son passage à l'Assemblée nationale, Antonin souhaitait approfondir ses connaissances sur les structures politiques et leurs relations avec les différents acteurs de la société en plus d'avoir l'occasion de se familiariser avec la vie parlementaire québécoise.

ANDRÉE-ANNE MARSAN-PAQUIN



Originaire de Montréal, Andrée-Anne est titulaire d'un baccalauréat en communication. Elle a terminé une maîtrise en gestion de projet à l'Université du Québec à Montréal et à la Nottingham Trent University, en Angleterre. Durant ses études, elle a organisé une mission commerciale en Australie et a réalisé un stage au sein du bureau de projet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (devenu depuis le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion). Passionnée par les relations interculturelles, les projets de mobilité jeunesse et la gestion de projets internationaux, elle cumule les expériences à l'étranger. En tant que stagiaire à l'Assemblée nationale, elle souhaitait approfondir sa connaissance du travail des parlementaires et observer les liens entre l'administration publique et la sphère politique.

ARNAUD MONTREUIL



Originaire de la ville de Québec, Arnaud est titulaire depuis 2012 d'un baccalauréat en histoire de l'Université Laval. Récipiendaire des bourses de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds de recherche du Québec en société et culture (FRQSC), il a obtenu une maîtrise en histoire médiévale du même établissement. Ses études l'ont amené à faire plusieurs séjours à l'étranger. Fasciné par l'étude des sociétés sous toutes leurs facettes, passionné de politique et convaincu de l'importance de cette dernière, Arnaud aspirait à mieux comprendre la société québécoise, sa démocratie et ses institutions en étant, grâce à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, au cœur de la vie parlementaire.

ANNE-MARIE PILOTE



Fière Saguenéenne, Anne-Marie est titulaire d'un baccalauréat en journalisme et d'une maîtrise en communication publique de l'Université Laval. Grâce aux bourses du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), elle a séjourné au Bénin, à l'été 2013, pour mener ses premiers travaux de chercheuse sur l'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le processus d'autonomisation des femmes d'Afrique de l'Ouest. Anne-Marie voyait le stage parlementaire Jean-Charles-Bonenfant comme l'occasion parfaite de connaître les rouages de l'Assemblée nationale, mais aussi d'avoir un accès privilégié à ses acteurs clés.

Photographe : Edouard De Blay

CONNAISSANCE DE L'INSTITUTION

Dès leur arrivée, en septembre, les boursiers stagiaires assistent à des rencontres sur le fonctionnement de l'institution. Ces rencontres ont pour but de leur apprendre les rudiments de la procédure parlementaire et des différents aspects en lien avec les travaux de l'Assemblée nationale. À cet effet, ils se sont entretenus avec différents personnages clés de la démocratie québécoise, dont le président et les vice-présidents de l'Assemblée nationale ainsi qu'avec le secrétaire général. En outre, ils ont visité différentes unités administratives et rencontré le président de la Tribune de la presse.

Chaque année, les cinq personnes désignées par l'Assemblée nationale, soit le Directeur général des élections, le Vérificateur général, le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Protecteur du citoyen et le Commissaire au lobbying, accueillent les boursiers stagiaires et leur font découvrir leur travail. Ce fut une belle opportunité pour les stagiaires Bonenfant d'enrichir leurs connaissances sur l'institution.

Le programme de rencontres est conçu de façon que les boursiers stagiaires comprennent bien la structure et le fonctionnement de l'Assemblée nationale et deviennent en peu de temps des ressources précieuses pour les députés avec lesquels ils devront travailler.

LES JUMELAGES

Au cours du stage, les boursiers stagiaires sont jumelés en alternance avec un député du gouvernement et un député de l'opposition. Ils deviennent alors des collaborateurs pour les députés avec lesquels ils sont jumelés et remplissent différents mandats pour eux. Ils peuvent, entre autres, participer à des réunions de travail, accompagner les députés dans des rencontres et dans leur circonscription, faire de la recherche, ou encore rédiger des allocutions. Les tâches qu'on leur confie sont variées et permettent à ces jeunes professionnels de bien comprendre le travail et les différents rôles des élus québécois.

Les boursiers stagiaires ont profité pleinement de cette expérience et n'ont pas compté les heures de travail, afin de profiter de chacune des opportunités offertes par les parlementaires avec lesquels ils étaient jumelés.

En 2014-2015, les parlementaires suivants ont accueilli les boursiers stagiaires :

Stéphane Bergeron, député de Verchères (PQ)

François Bonnardel, député de Granby (CAQ)

Luc Fortin, député de Sherbrooke (PLQ)

Sylvain Gaudreault, député de Jonquière (PQ)

Véronique Hivon, députée de Joliette (PQ)

Marie Montpetit, députée de Crémazie (PLQ)

Marc H. Plante, député de Maskinongé (PLQ)

Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (PLQ)

André Spénard, député de Beauce – Nord (CAQ)

LES MISSIONS EXPLORATOIRES

Parallèlement à leur travail parlementaire, les boursiers stagiaires organisent une mission exploratoire à Ottawa et à Toronto en plus d'organiser un voyage d'études à l'étranger.

Au cours de l'année, les boursiers stagiaires ont donc reçu les stagiaires d'Ottawa à l'Assemblée nationale du Québec du 27 au 31 octobre 2014 et se sont rendus à la Chambre des communes d'Ottawa du 17 au 21 novembre 2014. Ils ont également visité leurs homologues de l'Ontario, du 11 au 14 mai 2015. Ces échanges furent l'occasion de discuter et de débattre des enjeux politiques actuels. Pour les boursiers stagiaires, accueils et visites représentent des moments forts du stage et sont très appréciés de tous.

En outre, les boursiers organisent annuellement un voyage d'études à l'étranger. Ils doivent préalablement choisir une destination, déterminer les objectifs de mission, établir un budget prévisionnel et faire autoriser leur projet par les autorités de la Fondation. Lorsque leur projet est accepté, ils organisent eux-mêmes le séjour et, au retour, rédigent un rapport. Un bon esprit d'équipe est essentiel à la réussite de la mission.

En 2014-2015, les boursiers ont décidé de se rendre en Suède et en Finlande afin d'aller à la recherche d'idées nouvelles dans les domaines de l'éducation, de la fiscalité et de l'administration publique. Leur objectif principal visait à évaluer la possibilité d'appliquer, au Québec, certaines mesures adoptées dans ces pays. C'est ainsi que, du 26 février au 14 mars 2015, les boursiers stagiaires ont rencontré une soixantaine d'acteurs des sociétés suédoise et finlandaise afin de cibler et de comprendre certains éléments à l'origine du succès de ces deux social-démocraties.

Le rapport de mission dresse un portrait historique de l'émergence des modèles suédois et finlandais avant d'étudier leur mise en place et les raisons qui expliquent leur réussite et l'intérêt qu'ils suscitent.

Fruit des nombreuses rencontres et réflexions des boursiers, leur rapport de mission est accessible dans le site Internet de la Fondation.

(<http://www.fondationbonenfant.qc.ca/stages/missions.html>).



Les boursiers lors de leur visite à la Chambre des communes

Photo personnelle des boursiers



Les boursiers au Sveriges Aisd Kag (Le Parlement suédois)

Photo personnelle des boursiers

Les boursiers concluent à propos de leur mission en Suède et en Finlande :

Selon nous, le Québec ne doit pas – et ne peut pas – tenter de reproduire le modèle nordique sur son territoire, mais il aurait beaucoup à gagner à s'en inspirer davantage. Les pratiques de saine gestion des pays scandinaves, notamment celles relatives à la transparence, au respect des fonds publics et aux règles encadrant la démission des députés, pourraient constituer un remède au cynisme que les Québécois entretiennent à l'égard de leur classe politique. Une culture du consensus, possiblement renforcée par une modification de notre mode de scrutin, permettrait une meilleure adhésion citoyenne et parlementaire aux politiques gouvernementales, a fortiori lors de réformes étatiques majeures. Cependant, face aux défis que partagent le Québec, la Suède et la Finlande, il ne s'agit plus pour le premier de s'inspirer des seconds, mais bien de coopérer en bonne intelligence avec eux pour défendre cet attachement à la justice sociale qui caractérise les trois États.



Les boursiers au Parlement de Finlande à Helsinki

Photo personnelle des boursiers

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Les boursiers stagiaires appuient également la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil lors des simulations parlementaires et du jeu-questionnaire Tournoi jeunes démocrates.



Anne-Marie, Arnaud, Andrée-Anne et Antonin au Tournoi jeunes démocrates

Photo personnelle des boursiers

L'ESSAI

Au cours de leur stage, les boursiers doivent rédiger un essai. Résultant d'un long travail, les essais représentent la contribution des boursiers de la Fondation à une meilleure connaissance du parlementarisme et, par le fait même, à l'œuvre de Jean-Charles Bonenfant.

Un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale supervise le travail des boursiers stagiaires. Chaque année, trois ateliers sont organisés pour leur permettre d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Ils profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail des uns et des autres. Enfin, les boursiers peuvent rencontrer leur superviseur individuellement s'ils le souhaitent.

À la fin de l'année, un comité de lecture commente et évalue les essais. Chaque boursier stagiaire présente son essai aux membres du comité et répond à leurs questions. C'est donc avec beaucoup de fierté que la Fondation met en ligne sur son site Internet les essais des boursiers stagiaires.

TITRE DES ESSAIS 2014-2015

LACELLE-WEBSTER, Antonin	À la recherche de la « bonne mort » : les groupes de pression et les parlementaires dans le débat sur l'aide médicale à mourir au Québec
MARSAN-PAQUIN, Andrée-Anne	Être porte-parole de l'opposition à l'Assemblée nationale du Québec
MONTREUIL, Arnaud	Bâtir les archives pour écrire la nation. Les parlementaires, l'écriture de l'histoire et la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France au XIX ^e siècle
PILOTE, Anne-Marie	Quand le journaliste devient politicien: de la transmission d'information aux arcanes du pouvoir

PROMOTION

Annuellement, la Fondation promeut son programme de stages de novembre à février par l'envoi d'affiches et de dépliants dans les universités, par Internet ainsi que par des présentations du programme de stages lors de salons et de congrès.

LE BILAN DE LA CAMPAGNE DE PROMOTION 2014-2015

Pour les stages 2015-2016, la Fondation a reçu 73 dossiers, soit 34 candidates et 39 candidats, en provenance de 12 universités différentes. Dix-neuf d'entre eux ont été présélectionnés et invités à l'entrevue et à l'examen écrit.

UNIVERSITÉ	CANDIDATS	%
Université Laval	30	41
Université de Montréal	13	18
Université du Québec à Montréal	13	18
Université McGill	4	5,5
ÉNAP	3	4
Université du Québec à Chicoutimi	3	4
Université Bishop	2	2,75
Université de Sherbrooke	1	1,35
Université du Québec à Rimouski	1	1,35
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	1	1,35
ÉTS (École de technologie supérieure constituante du réseau de l'Université du Québec)	1	1,35
HEC	1	1,35

Comment avez-vous entendu parler du programme de stages de la Fondation? Les candidats ont répondu :

Internet de leur université :	29 %
Ami-connaissance :	26 %
Affiches et dépliants :	10 %
Présentation et kiosque à votre université :	8 %
Autres (Facebook, site Internet de l'Assemblée nationale, courriels de professeurs, service de placement de l'université) :	27 %

Les étudiants doivent respecter quatre critères de base :

- avoir terminé leurs études (de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle) depuis moins de deux ans ;
- être titulaires d'un baccalauréat ;
- avoir obligatoirement fréquenté une université québécoise durant leurs études ;
- être citoyens canadiens ou détenir le statut de résident permanent.

CHAMPS D'ÉTUDES DES CANDIDATS

La plupart des candidats étudient la science politique, soit 22 % des candidats ayant postulé cette année, et 18 % les relations internationales. Les principaux domaines d'études des candidats sont regroupés dans le tableau ci-dessous.

Science politique	16
Relations internationales	13
Communication/ Journalisme	8
Gestion	5
Histoire (incluant histoire et science politique)	5
Droit (incluant droit et philosophie)	4
Éducation/ Enseignement	3
Anthropologie	2
Ingénierie	2
Sociologie	2
Autres	13

NOUVEAUTÉS DANS LE PROCESSUS DE PRÉSÉLECTION ET DE SÉLECTION

La présélection des candidats se déroule en février et consiste en l'analyse de tous les dossiers reçus. Les principaux critères évalués à cette étape sont l'excellence du dossier scolaire, l'implication sociale et communautaire et l'intérêt démontré pour la démocratie et les institutions parlementaires. Une bonne connaissance du stage par les candidats est aussi considérée.

Ceux qui ont franchi cette première étape sont invités à une entrevue et doivent se soumettre à un examen oral ainsi qu'à un examen écrit. Cette dernière étape de la sélection se déroule en mars et s'échelonne sur une semaine. La sélection finale a lieu en avril. Des professionnels de l'Assemblée nationale composent le comité de sélection, dont un représentant de la Direction des ressources humaines de l'Assemblée nationale.

Au début de l'année 2015, le processus de sélection a fait l'objet d'une analyse complète. Un comité formé des professionnels qui ont déjà participé au comité de sélection, a revu le processus en profondeur et des modifications y ont été apportées pour faire suite à leurs recommandations.

PRINCIPALES MODIFICATIONS

- Il sera spécifié dans les documents promotionnels qu'une attention particulière est portée au dossier académique, à l'implication sociale et/ou étudiante, ainsi qu'au travail pendant les études universitaires. Les candidats seront aussi informés que leur connaissance de l'anglais sera vérifiée pendant l'entrevue.
- Dans un souci d'équité et pour avoir une base d'évaluation commune à tous les dossiers reçus, la maîtrise sera considérée comme un atout et le candidat détenant une maîtrise verra sa note bonifiée automatiquement de deux points et d'un point pour une maîtrise en cours.
- Le système de notation pour la connaissance des langues sera modifié considérant que le français et l'anglais sont les langues exigées pour le stage.

- Les candidats reçus en entrevue devront signer un formulaire autorisant la Fondation à vérifier leurs références.
- Le nombre de candidats présélectionnés est fixé à 20, soit un peu plus que par le passé. La qualité des dossiers sera prise en compte et il pourrait advenir que la Fondation rencontre moins de 20 candidats, soit entre 15 et 20.

L'ensemble de ces modifications sont entrées en vigueur cette année, sauf celle concernant le document promotionnel qui était déjà distribué dans les universités au moment où les modifications ont été confirmées. Ce changement sera fait lors de la prochaine parution.

BILAN 2014-2015 DES PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Les Parlements au secondaire existent depuis 2006 et les Parlements au primaire depuis 2009. Considérant que depuis les débuts de ces programmes l'inscription d'une école se renouvelait automatiquement d'année en année à partir de sa date d'inscription, la Fondation a voulu faire le point pour connaître le nombre exact d'écoles inscrites et réellement actives au sein du programme durant l'année scolaire 2014-2015. Pour y parvenir, deux mécanismes ont été mis sur pied. D'abord, un courriel a été envoyé à l'ensemble des écoles inscrites en leur demandant de remplir un nouveau formulaire d'inscription électronique. À la suite de cet envoi, toutes les écoles n'ayant pas pris contact avec la Fondation ont été approchées afin de vérifier si leur Parlement au primaire ou au secondaire était toujours actif dans leur école pour l'année scolaire 2014-2015.

Ainsi, ce sont 270 écoles secondaires et 419 écoles primaires qui se sont inscrites depuis le début du programme des Parlements au primaire et au secondaire. Sur ces 689 écoles, 171 écoles étaient actives dans le programme durant l'année scolaire 2014-2015 : 137 au primaire et 34 au secondaire. Ces résultats ont permis d'entamer une réflexion qui a conduit la Fondation à ces constats :

- l'offre de la Fondation aux conseils d'élèves est ambiguë, puisque le Directeur général des élections propose aussi des formations pour les conseils d'élèves depuis 1996. Ces formations visent la même clientèle et sont du même type que celles de la Fondation;
- l'offre de la Fondation est plus populaire au primaire, alors que l'offre du DGEQ est plus populaire au secondaire;
- ces deux programmes, bien que complémentaires, paraissent concurrentiels auprès de la clientèle.

Devant cette réalité et dans un souci d'atteinte efficace de ses objectifs, la Fondation a donc proposé la mise en place d'un seul programme de formation commun à l'Assemblée nationale, à la Fondation et au Directeur général des élections.

Une entente a donc été conclue entre ces trois entités, au printemps 2015, dans l'optique d'offrir un nouveau programme unifié et s'adaptant à la réalité des écoles dès septembre 2015. Cette entente implique notamment l'adoption d'un nouveau nom de programme accompagné d'une nouvelle signature visuelle. C'est ainsi qu'est né *Vox populi : Ta démocratie à l'école!*

Ainsi, 2014-2015 marque la dernière année des programmes Parlement au secondaire et Parlement au primaire tels qu'ils avaient été implantés dans les écoles respectivement en 2006 et 2009.



LES RÉALISATIONS DES PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET DES PARLEMENTS AU SECONDAIRE

Parallèlement à cette réflexion sur l'évolution des Parlements au primaire et au secondaire, six écoles ayant participé à ces programmes ont été récompensées lors d'une cérémonie de remise de prix, le 29 mai 2015. Les écoles récompensées ont été sélectionnées sur la base de projets de loi soumis et évalués par un comité composé de professionnels de l'Assemblée nationale, selon leur forme (langue et présentation) et leur contenu (originalité, cohérence et pertinence).

Au primaire, le comité a sélectionné les trois projets de loi suivants :

- Loi sur les déplacements dans les écoles
École Jacques-Cartier--Saint-Denys-Garneau (Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier)
- Loi sur la culture entrepreneuriale
École Notre-Dame (Roberval)
- Loi sur la sécurité des piétons à l'école
École Terre des jeunes (Saint-Eustache)

Les trois projets de loi retenus au secondaire sont les suivants :

- Loi sur l'aménagement du salon étudiant
École du Méandre (Rivière-Rouge)
- Loi sur le support scolaire à des causes humanitaires
École Sainte-Martine (Sainte-Martine)
- Loi visant à contrer les effets négatifs des rayons de soleil en milieu scolaire
École Saint-François (Québec)

Le dévoilement des récipiendaires a eu lieu à l'hôtel du Parlement, en présence de la vice-présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Maryse Gaudreault. Les élèves des six écoles gagnantes ont reçu une plaque honorifique ainsi qu'un prix de 500 \$ offerts par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.



Mme Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale et vice-présidente de la Fondation, entourée des récipiendaires des prix pour les meilleurs projets de loi.

Photographe : Roch Thérout

PRIX DE LA FONDATION

Cette année encore, la Fondation a remis, avec le soutien financier de ses partenaires, plusieurs bourses au mérite. Elle le fait à l'occasion des activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale et lors de la remise des Prix du livre politique.

Ces bourses ont pour but d'encourager et de récompenser les participants qui se sont illustrés par leur implication ou par leur réalisation. Le tableau ci-dessous décrit la répartition de ces bourses.

ACTIVITÉS	TOTAL
FORUM ÉTUDIANT (JANVIER 2015) Le Forum étudiant est une simulation parlementaire organisée pour les étudiants du collégial.	600 \$
PARLEMENT DES JEUNES (FÉVRIER 2015) Le Parlement des jeunes est une simulation parlementaire qui s'adresse aux élèves de 3 ^e et 4 ^e secondaire.	500 \$
TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES (AVRIL 2015) Ce jeu-questionnaire s'adresse aux élèves de 4 ^e et 5 ^e secondaire ainsi qu'aux étudiants du collégial	6 400 \$
PARLEMENT ÉCOLIER (MAI 2015) Cette simulation parlementaire est destinée aux élèves de 6 ^e année du primaire.	300 \$
PARLEMENT AU PRIMAIRE ET PARLEMENT AU SECONDAIRE Programmes développés pour les écoles primaires et secondaires du Québec	3 000 \$
PRIX DU LIVRE POLITIQUE (AVRIL 2015) Activité grand public où l'on décerne des prix aux auteurs d'ouvrages politiques choisis au préalable par un jury.	14 500 \$
	25 300 \$

Au total, la somme de 25 300 \$ a été remise en bourses au mérite, pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.

QUELQUES FAITS À SIGNALER

MODIFICATIONS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux nouveaux membres se sont joints au conseil d'administration de la Fondation en remplacement de M^{mes} Michelyne C. St-Laurent et Stéphanie Vallée. Il s'agit de M. André Spénard, député de Beauce-Nord, et de M^{me} Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil, qui représentent leur groupe parlementaire respectif au sein du conseil d'administration.

M. Frédéric Fortin, directeur général des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque, a assuré l'intérim comme secrétaire-trésorier de la Fondation jusqu'à la nomination de M^{me} Isabelle Giguère, directrice des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil, le 7 octobre 2014.

PARTENARIATS

L'entente avec Les Offices jeunesse internationaux du Québec a été reconduite au printemps 2015. La somme versée par LOJIO est déterminée par la destination choisie par les boursiers et doit être utilisée pour le transport international, conformément à la mission de LOJIO qui consacre son action à la mobilité internationale des jeunes. D'une durée d'un an, l'entente se terminera le 31 mars 2016.

ADMINISTRATION

C'est M. Denis Gingras, conseiller à la direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification de l'Assemblée nationale, qui a procédé au recensement des processus en place et de la documentation existante quant aux processus de vérification interne mis en place par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Au début de l'automne 2014, trois documents ont fait l'objet d'une analyse et de recommandations :

- contrôle interne
- politique de placement
- politique d'immobilisation corporelle

Depuis, la Fondation a adopté l'ensemble des recommandations émises à la suite de la révision de ces opérations.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée «Fondation», ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La vice-présidente de la Fondation,



Maryse Gaudreault
Québec, le 18 novembre 2015



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale,

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2015, l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant au 30 juin 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA
Québec, le 18 novembre 2015

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015

	2015	2014
PRODUITS		
Contributions	213 670 \$	171 609 \$
Activités pédagogiques	36 540	35 805
Revenu d'intérêts	2 842	3 651
	253 052	211 065
CHARGES		
Bourses	117 425	127 300
Parlements au primaire et au secondaire	21 045	26 935
Déplacement des stagiaires	21 972	22 188
Télécommunication	1 942	1 294
Frais d'accueil	2 250	1 922
Activités pédagogiques	800	696
Assurances	1 283	1 260
Amortissement de l'équipement	1 396	1 427
Frais de gestion	729	562
	168 842	183 584
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	84 210	27 481
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	431 532	404 051
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	515 742 \$	431 532 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2015

	2015	2014
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	253 389 \$	444 506 \$
Créances (note 3)	51 616	23 535
Charges payées d'avance	2 047	794
	307 052	468 835
PLACEMENTS (note 4)	250 615	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	389	1 785
	558 056	470 620
PASSIF		
À COURT TERME		
Charges à payer	3 692	466
Apports reportés (note 6)	38 622	38 622
	42 314	39 088
ACTIF NET	515 742	431 532
	558 056 \$	470 620 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Maryse Gaudreault
 Vice-présidente de la Fondation

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L' EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015

	2015		2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Excédent des produits sur les charges	84 210	\$	27 481 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations	1 396		1 427
Virement des apports reportés (note 6)	(65 000)		(63 402)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	38 892		102 953
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>59 498</u>		<u>68 459</u>
ACTIVITÉ DE PLACEMENT			
Acquisition de placements	(250 615)		-
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>(250 615)</u>		<u>-</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(191 117)		68 459
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>444 506</u>		<u>376 047</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>253 389</u></u>	<u><u>\$</u></u>	<u><u>444 506</u></u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants:			
Encaisse	49 539	\$	82 883 \$
Épargne, placement, 0,9%	50 138		-
Dépôt à terme rachetable en tout temps, 0,65%, échéant le 31 mars 2016	153 712		361 623
	<u><u>253 389</u></u>	<u><u>\$</u></u>	<u><u>444 506</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2015

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38). Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation a été reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, ch.1 (5^e suppl.)) et elle est par conséquent admissible à l'exemption des impôts (fédéral et provincial) prévue pour ces organismes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à recevoir) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

Les placements à long terme sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de salaires, de loyers et de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers. L'Assemblée ne peut estimer la juste valeur de ces fournitures et de ces services au prix d'un effort raisonnable.

De plus, la Fondation, par le biais de certaines ententes de contributions, doit fournir de la visibilité à ses partenaires lors d'événements ou dans ses différentes publications. La Fondation n'est pas en mesure d'évaluer la juste valeur attribuable à ces contributions au prix d'un effort raisonnable.

APPORTS

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Lorsque la conjoncture indique que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements facilement convertibles à court terme dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2015

3. CRÉANCES

	2015	2014
Contributions à recevoir	49 211 \$	21 040 \$
Autres débiteurs	255	129
Taxes à la consommation	2 150	2 366
	51 616 \$	23 535 \$

4. PLACEMENTS

Au 30 juin 2015, les placements détenus jusqu'à l'échéance se détaillent comme suit :

	2015	2014
Obligation d'épargne, 1,10%, échéant le 31 mai 2025	50 045 \$	- \$
Obligations à taux fixe, 1,05% à 2,8%, échéant par tranche de 10 000 \$ du 21 avril 2016 au 21 avril 2025	100 366	-
Obligation à taux progressif variant de 1,05% à 4,7%, échéant le 21 avril 2025	100 204	-
	250 615 \$	- \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015	2014
Équipement		
Coût	9 582 \$	9 582 \$
Amortissement cumulé	9 193	7 797
	389 \$	1 785 \$

Au cours des exercices 2015 et 2014, aucun actif n'a été radié.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2015

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentés à court terme se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant de l'exercice subséquent. Les variations survenues au solde présenté à court terme sont les suivantes :

	2015	2014
Solde au début	38 622 \$	12 024 \$
Montant reçu	65 000	90 000
Virement des apports reportés	(65 000)	(63 402)
Solde à la fin	<u>38 622 \$</u>	<u>38 622 \$</u>

Se détaillant comme suit :

	2015	2014
Commission de la capitale nationale du Québec	10 417 \$	10 417 \$
Fondation Desjardins	25 000	25 000
Québecor	3 205	3 205
	<u>38 622 \$</u>	<u>38 622 \$</u>

7. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2015	2014
Créances	(28 081) \$	18 264 \$
Charges payées d'avance	(1 253)	1 141
Charges à payer	3 226	(6 452)
Apports reportés	65 000	90 000
	<u>38 892 \$</u>	<u>102 953 \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2015

8. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2015, des revenus de 49 171 \$ ont été reçus (7 948 \$ en 2014).

9. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

La Fondation a conclu les opérations suivantes avec des entités du gouvernement :

RÉSULTATS	2015	2014
PRODUITS		
Contributions	124 499 \$	126 607 \$
Activités pédagogiques	26 815	26 730
	<u>151 314 \$</u>	<u>153 337 \$</u>
CHARGES		
Bourses	400 \$	450 \$
Déplacement des stagiaires	119	85
Parlements au primaire et au secondaire	700	4 895
Frais d'accueil	1 645	1 081
Télécommunication	1 942	1 294
Frais de gestion	522	427
	<u>5 328 \$</u>	<u>8 232 \$</u>

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2015	2014
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 138 \$	- \$
Créances	-	21 040
Placements	250 615	-
	<u>300 753 \$</u>	<u>21 040 \$</u>
PASSIF À COURT TERME		
Charges à payer	182 \$	466 \$
Apports reportés	10 417	10 417
	<u>10 599 \$</u>	<u>10 883 \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2015

9. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT (SUITE)

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à la juste valeur. Les entités du gouvernement avec qui la Fondation a conclu des opérations sont notamment : le Secrétariat à la jeunesse, l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec, Épargne placements Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements est essentiellement réduit au minimum puisqu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées et dans des véhicules de placements sécuritaires.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement. Elles se règlent à l'intérieur d'un délai habituel de 30 jours.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations, principalement celles en regard aux charges à payer.

L'échéance estimative des charges à payer se détaille comme suit : 3 692 \$ (466 \$ en 2014) est à payer dans moins de 90 jours.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée à un risque de flux de trésorerie futur avec son épargne placement à taux d'intérêt variable. Par contre, le risque est faible car l'instrument financier est encaissable dans les délais de 24 à 48 heures.

Une variation de 0,5% du taux d'intérêt se traduirait par une hausse (ou baisse) des revenus d'intérêts d'environ 250 \$ dans les résultats de la Fondation.

La Fondation n'est pas exposée au risque d'intérêt pour les autres instruments financiers, car ils portent intérêt à taux fixe et qu'elle prévoit les encaisser à l'échéance.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2015

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Novembre 2015



Papier fabriqué au Québec





Place aux citoyens



Québec 



Pour information

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires, 2^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone: 418 643-1992, poste 70316
Télécopieur: 418 644-3593

www.fondationbonenfant.qc.ca

facebook.com/FJCBstages